

COLZA

RESEAU 2017 - 2018

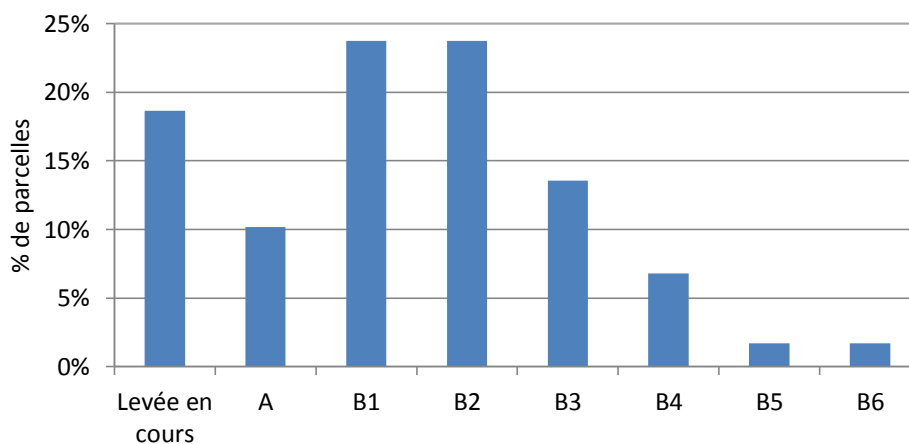
Le réseau BSV Colza Centre-Val de Loire pour cette nouvelle campagne est composé pour l'instant de 72 parcelles. Les premières données d'observations sont disponibles pour 62 d'entre elles.

STADE DES COLZAS

La disparité des stades est déjà très importante en ce début de campagne. En effet, si les derniers semis sont datés d'hier dans la base Vigicultures, les premiers ont été réalisés fin juillet !

Les conditions sèches rencontrées localement empêchent les levées de certaines parcelles et il faudra attendre des pluies significatives peut être en fin de semaine pour faire évoluer les choses. A l'opposé certains secteurs ont été bien arrosés voir trop avec des questions sur la nécessité de faire des resemis (battance), notamment dans l'Eure-et-Loir.

Tous les colzas ayant atteint le stade « levée » avant le 1/09 - soit plus de 80 % des parcelles sur réseau - sont déjà sur la bonne voie par rapport aux risques insectes en général mais la vigilance restera quand même de rigueur !



Rappel des stades :

- Stade A : Cotylédons étalés
- Stade B1 : 1 feuille vraie
- Stade B2 : 2 feuilles vraies
- Stade Bx : x feuilles vraies



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://hsv.centre.chambagri.fr>

Bulletin Colza rédigé par Terres Inovia en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIDIS LEPLATRE SA, AGROPITHIVIERS, AXERREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CAPROGA, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, PISSIER, SCAEL, SOUFFLET ATLANTIQUE, UCATA. Relecteurs complémentaires: la Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

LIMACES

Contexte de la campagne

Les dégâts de limaces sont signalés dans 11 parcelles sur 44. Les dégâts restent mesurés car ils ne dépassent pas 10 % de la surface foliaire. Tous les départements de la région sont cités hormis le Cher.

La vigilance doit être de rigueur pour toutes les zones où la pluie peut être présente depuis quelques jours et lors du passage pluvieux annoncé en fin de semaine. Il faudra redoubler d'attention notamment pour tous les colzas à moins de 4 feuilles.

ALTISE DES CRUCIFERES - PIEGEAGE

Contexte d'observations

Les petites altises sont piégées dans les cuvettes jaunes enterrées sur l'ensemble de la région. Mais le nombre de parcelles signalant leur présence reste faible avec seulement 9 situations.

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

Contexte d'observations

Quelques cuvettes enregistrent la présence des premières altises d'hiver notamment dans le Cher, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir. **Le nombre d'insectes et le nombre de situations restent pour l'instant anecdotiques.**

Le stimuli climatique ne s'est pas encore manifesté pour déclencher le vol (baisse puis augmentation des températures autour du seuil de 20°C).

Attention, d'autres insectes sont présents dans les cuvettes : bars, carabes...

ALTISES - DEGATS SUR PLANTE

Contexte d'observations

Aux regards des insectes présents en plaine, les dégâts sur feuilles peuvent être imputés exclusivement à la présence de petites altises.

Les morsures sur feuilles sont signalées dans tous les départements avec 28 parcelles indiquant des % de plantes avec morsures compris entre 1 et 74 %. **Mais très peu de parcelles dépassent une surface foliaire détruite à plus de 25 %.**

Attention, les dégâts de petites altises qui se concentrent surtout dans un premier temps en bordure de parcelles peuvent conduire à une destruction totale des plantes et conduire à un resemis.

Photo du lundi 4 septembre 2017, Saint Valentin, Indre, Terres Inovia



Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ **8 pieds sur 10 portant des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite.** Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Pour mémoire

L'activité de l'altise d'hiver est principalement nocturne. Donc en cas de présence en pleine journée, il est fort probable que l'insecte observé soit une petite altise.

TENTHREDE DE LA RAVE

Contexte d'observations

Quelques adultes sont capturées dans les cuvettes notamment dans le Cher et le Loiret. **Les larves qui sont responsables de dégâts sur plantes ne sont pour l'instant présentes que sur 3 parcelles** repartis entre l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir.

Les surfaces de feuilles détruites restent faibles pour l'instant, **mais ces parcelles doivent faire l'objet d'un suivi régulier car selon l'évolution des conditions climatiques impactant le développement des larves les dégâts peuvent rapidement devenir exponentiel.**

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

Seuil indicatif de risque

→ présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieurs au ¼ de la surface végétative.

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

Aucun signalement

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

Contexte d'observations

Aucun signalement



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://hsv.centre.chambagri.fr>

